

# PREFECTURE DE LA VIENNE PREFECTURE DE L'INDRE-ET-LOIRE

## Communes de Yzeures sur Creuse et La Roche Posay

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté interdépartemental n° 2022-DCPPAT/BE-030 en date du 1<sup>er</sup> avril 2022 a été prescrite sur les communes de Yzeures sur Creuse et La Roche Posay une enquête publique unique Préalable à l'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau, relative au projet hydroélectrique sur le moulin de Gâtineau

Le dossier soumis à enquête sera déposé avec le registre en mairies de Yzeures sur Creuse et La Roche Posay à la disposition du public, pendant **15 jours consécutifs**, soit **du lundi 25 avril (9h) au lundi 9 mai 2022 (17h)**, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Sauf modification, les heures et jours d'ouverture des mairies sont les suivantes :

- Yzeure sur Creuse ( 02.47.94.55.16 ) :

- les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h

- La Roche Posay ( 05.49.86.20.59 ) :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30

Les intéressés ont la faculté de faire parvenir leurs observations par lettre adressée, pendant la durée et au plus tard le dernier jour de l'enquête, au commissaire enquêteur, à la mairie de La Roche Posay, siège d'enquête, sise place de la république – 86270 LA ROCHE POSAY ou à l'adresse électronique suivante : [pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr).

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Préfecture de la Vienne (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – enquête publique – loi sur l'eau ») ainsi qu'à la Préfecture de la Vienne aux jours et heures habituels d'ouverture (place Aristide Briand 86 000 Poitiers ) sur un poste informatique et sur le site Internet de la Préfecture de la d'Indre-et-Loire (<http://www.indre-et-loire.gouv.fr> - rubriques « publications – enquête publique en cours ») ainsi qu'à la Préfecture d'Indre-et-Loire aux jours et heures habituels d'ouverture (15, place Bernard Palissy 37000 Tours ) sur un poste informatique

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Monsieur Bernard THIBAUD, cadre en retraite, à la mairie de La Roche Posay.

Le commissaire enquêteur siégera en mairie de :

La Roche Posay	Lundi 25 avril 2022 lundi 9 mai 2022	9h à 12h 14h à 17h
Yzeures sur Creuse	mardi 3 mai 2022	9h à 12h

Le responsable du projet est Monsieur BENSCH représentant la SARL ELECTR'EAU, lieu dit Gâtineau, 86270 La Roche Posay.

Le présent avis, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Préfecture de la Vienne (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – enquête publique – Loi sur l'eau ») et sur le site de la

préfecture d'Indre-et-Loire ( (<http://www.indre-et-loire.gouv.fr> - rubriques « publications – enquête publique en cours »)

A l'issue du délai prévu à l'article 6 de l'arrêté sus-visé, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Vienne – Bureau de l'environnement – et à la mairie des communes de Yzeures sur Creuse et La Roche Posay. Ils seront publiés sur le site internet de la Préfecture de la Vienne et de l'Indre et Loire et mis à la disposition du public pendant un an.

A l'issue de cette enquête, l'autorisation environnementale concernant le projet hydroélectrique du Moulin de Gâtineau, situé sur le territoire des communes de Yzeures sur Creuse et La Roche Posay sera prise par Monsieur le Préfet de la Vienne et Mme la Préfète de l'Indre et Loire.